

SAISON 2024/25

ATTESTATION

Le club (nom sportif)

confirme

que le joueur

Nom:

Prénom:

Nom d'artiste:

N° de maillot:

Date de naissance:

HTP

National

Étranger

Figure, selon le Règlement sur la qualification des joueurs de la SFL, sur la liste de contingent et a donc le droit de jouer avec la 1ère équipe.

Le joueur est au bénéfice de gain intermédiaire selon l'assurance chômage : Oui

Le formulaire doit être signé valablement, conformément à la carte de signatures de votre club (association ou société anonyme, selon le détenteur de la licence) déposée à la SFL et transmis au plus tard 1 heure avant le coup d'envoi à samuel.bapst@sfl.ch et info@sfl.ch.

Lieu, date:

Signature(s) valable(s) du club:

.....

A remplir par la SFL:

Inscription du joueur sur la liste de contingent: